

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

---

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL196

présenté par  
Mme Forteza, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

À l'alinéa 132, substituer aux mots :

« s'il »,

les mots :

« si ce responsable ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.